



AVIS DE PUBLICITE

HOTEL DE VILLE VILLEPARISIS

M. Frédéric BOUCHE - Maire

32 rue de Ruzé - CS 50105

77273 VILLEPARISIS

[**W** Correspondre avec l'Acheteur](#)

L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.

Durée : 36 mois

Accord-cadre avec un seul opérateur.

Estimation de la valeur totale des acquisitions pour l'ensemble de la durée de l'accord-cadre

Valeur estimée (H.T.) : 900 000,00 €

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Objet	Numéro de la consultation : 2020/11 TRAVAUX DE RENOVATION, DE REAMENAGEMENT ET D'ENTRETIEN DES MENUISERIES EXTERIEURES ET INTERIEURES DES BÂTIMENTS COMMUNAUX
Référence	2020/11/BO
Type de marché	Travaux
Mode	Procédure adaptée
Code NUTS	FR102
Lieu d'exécution	Sur le territoire de la Commune 77270 VILLEPARISIS
Durée	36 mois
DESCRIPTION	La présente consultation concerne des travaux de rénovation, de réaménagement et d'entretien des menuiseries intérieures et extérieures des bâtiments Communaux. La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.
Code CPV principal	45421000 - Travaux de menuiserie
Forme	La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Oui Prestation divisée en lots : Non Les variantes sont refusées
Quantité ou étendue	Les prestations donnent lieu à un accord-cadre mono attributaire à bons de commande sans minimum et avec un maximum annuel de 300 000.00 € HT, passé en application des articles L2125-1 1°,

R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande.

Le contrat est conclu pour une période initiale d'un an.

Il pourra être reconduit tacitement 2 fois sans que sa durée globale ne puisse excéder 3 ans.

L'exécution des prestations débute à compter de la date du premier bon de commande.

Il n'est pas prévu de décomposition en lots.

Aucune variante n'est autorisée.

Prestations supplémentaires éventuelles (PSE) : sans objet

Valeur estimée hors TVA : 900 000,00 €

Conditions relatives au contrat

Cautionnement Il est prévu une retenue de garantie de 5%, qui sera prélevée sur le montant de chaque bon de commande par le comptable assignataire des paiements.

Cette retenue de garantie peut être remplacée au gré du titulaire par une garantie à première demande ou, si les deux parties en sont d'accord, par une caution personnelle et solidaire.

Dans l'hypothèse où la garantie ou la caution ne serait pas constituée ou complétée au plus tard à la date à laquelle le titulaire remet la demande de paiement correspondant au premier acompte du marché, la fraction de la retenue de garantie correspondant à l'acompte est prélevée. Le titulaire garde la possibilité, pendant toute la durée du marché, de substituer une garantie à première demande ou une caution personnelle et solidaire à la retenue de garantie.

Financement Les dépenses sont prévues au budget Ville des exercices concernés.

Les prestations sont réglées par des prix unitaires selon les stipulations de l'acte d'engagement.

Les sommes dues au(x) titulaire(s) seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des demandes de paiement.

En cas de retard de paiement, le titulaire a droit au versement d'intérêts moratoires, ainsi qu'à une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 €. Le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à ses opérations principales de refinancement les plus récentes, en vigueur au premier jour du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points de pourcentage.

Forme juridique Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire de l'accord-cadre.

Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements.

Autres conditions

Conditions particulières d'exécution : Non

Conditions de participation

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions :

Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner;

Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail; Pouvoir de signature; Déclaration du candidat (DC1);

Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles; Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels; Bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi; Déclaration du candidat (DC2);

Référence professionnelle et capacité technique :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années; Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les plus importants (montant, époque, lieu d'exécution, s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés à bonne fin);

Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du contrat; Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat; Indication des mesures de gestion environnementale que le candidat pourra appliquer lors de l'exécution du contrat;

Marché réservé : Non

Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération
45 : Valeur technique de l'offre

40 : Prix
15 : Délai d'exécution

Descriptif détaillé des critères d'attribution dans le règlement de la consultation.

Renseignements [Correspondre avec l'Acheteur](#)

Documents

- [Dossier de Consultation des Entreprises](#)

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :
Date limite pour la réception des demandes de documents ou pour l'accès aux documents : 18/09/20 à 15h00
Documents payants : Non

Offres Remise des offres le **18/09/20 à 16h00** au plus tard.
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.
Unité monétaire utilisée, l'euro.
Validité des offres : **90 jours** , à compter de la date limite de réception des offres.

Dépôt

- [Déposer un Pli dématérialisé](#)

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. Les modalités de transmission des plis par voie électronique sont définies dans le règlement de la consultation. Numéro de la consultation : 2020/11

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de négocier avec le ou les candidats les plus intéressants dans le respect du principe d'égalité de traitement. Il se réserve toutefois la possibilité d'attribuer le marché public sur la base des offres initiales sans négociation. Le pouvoir adjudicateur attribuera le marché au candidat dont l'offre est économiquement la plus avantageuse, après remise de l'offre négociée le cas échéant.

Fonds Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : Non

Recours Instance chargée des procédures de recours :
Tribunal administratif de Melun
43, rue du Général de Gaulle
BP 8630 77008 Melun Cedex
Tél : 01 60 56 66 30 - Fax : 01 60 56 66 10
greffe.ta-melun@juradm.fr

Envoi le 26/08/20 à la publication

Publication aux supports de presse suivants : Le Parisien - Ed. du

77